

bourables à 300 et qui sont cotées 490. Les titres produisent un intérêt annuel de 5 fr. payable par semestre, le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet, et partagent tous les 3 mois à tirages comprenant 200,000 francs de lots, d'un de 100,000.

Le coupon de 10 francs, détaché le 1^{er} et le 15^{er} de chaque mois, ne saurait tarder à être regardé comme un des titres les plus avantageux de la sorte, car il ne se vend pas, sous peine de graves mécomptes, au-dessous de son coupon; il a perdu le cours de 75 à peu près sans lutte.

La spéculation avait poussé le 5 0/0 Turc au-dessus de 17 et la Banque Ottomane à 3; ces cours trop brillants ont provoqué de nombreuses réalisations. On attend que l'horizon à ce point sombre pour les financiers de l'Empire Ottoman, c'est ce que rassure le fait de constater, mais il ne faut pas, sous peine de graves mécomptes, compter le résultat de réformes non encore réalisées.

Les Obligations Égyptiennes se maintiennent fermement aux environs de leur prix de semaine précédente.

Les offres trouvent difficilement des contreparties sur les valeurs Russes; on attend un moment à l'autre l'annonce de l'émission d'un premier des emprunts destinés à liquider les dépenses de la guerre; à quel cours le public consentira-t-il à le reprendre?

Beaucoup de lourdeur sur les valeurs autrichiennes et hongroises.

L'importance des transactions a beaucoup diminué sur les grandes institutions du Crédit; les demandes redevenant actives sur le Crédit Foncier chaque fois qu'il perd le cours de 850; La Banque de Paris a continué à se maintenir au-dessus de 700; le Crédit Lyonnais tend à s'y établir; le Crédit Mobilier français avance lentement vers le pair au sein duquel il devrait être coté d'après les indications contenues dans le dernier rapport aux actionnaires.

Le Crédit Mobilier Espagnol est d'une lourdeur extrême depuis le détachement de son coupon.

Les cours des actions des Chemins de fer français n'éprouvent que de légères fluctuations; les recettes de ces entreprises ont une progression considérable sur 1877; le dividende pour la dernière semaine a été supérieur à un million 500,000 francs.

Le traité des Chemins Étrangers ne s'améliore pas; il n'est satisfaisant que sur les Chemins portugais qui ont dépassé le cours de 150.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Council municipal de Roubaix

Séance du 20 juillet 1878

Présidence de M. Ch. Daudet, maire.

Le Conseil,

Renvoie à l'examen des commissions ci-après :

Voirie

Le procès-verbal de réception des travaux de construction d'un aqueduc sur le boulevard de Strasbourg.

Celui relatif aux travaux de construction d'un aqueduc rue Targot.

Voirie et finances

Le projet de pavage d'une partie de la rue Daubenton.

Vote :

Un crédit de 10,000 francs à inscrire au budget de 1878, pour travaux d'amélioration à l'Hôtel-Dieu.

200 fr. pour supplément d'indemnité de logement à M. le commissaire central pendant le 2^e semestre 1878.

46,000 francs pour la construction d'un établissement destiné au service de l'épuration et approuvé le projet dressé par M. le directeur des travaux municipaux.

14,000 fr. pour l'acquisition du terrain nécessaire à l'emplacement.

2,000 francs pour frais d'acte et cas imprévus.

Adopté à l'unanimité le projet de remaniement d'établissement d'une école de natation et vote

83,000 francs à l'acquisition de terrains;

227,000 pour frais de construction;

Autorise l'administration municipale à acquérir de M^{lle} Vve Duquesnoy ou de ses ayants-droit, aux conditions de l'option des 11 et 13 octobre 1874 un terrain d'une contenance de 1 hectare 23 ares moyennant le prix de 7 f. du mètre carré, avec les intérêts courus à partir du 1^{er} janvier 1875 à raison de 5 0/0 l'an. Le prix principal pouvant n'être payable que le 31 décembre 1884;

Jeanne arrivait à la fabrique de porcelaines.

Elle écouta à peine Jacques, qui lui apprenait cependant que François venait d'être nommé colonel après la bataille d'Inkermann. Elle monta rapidement à l'atelier de Bernard.

Bernard donnait le dernier coup de ciseau à une blanche statue, sur laquelle, artiste jaloux, il s'empressa de jeter un voile.

Mais Jeanne avait déjà reconnu Madeleine. Madeleine aussi gracieuse, aussi sympathique, aussi belle en marbre qu'elle l'était en réalité!

Jeanne n'eut pas de peine à faire parler Bernard. Pourquoi n'aurait-il pas tout dit à celle qu'il croyait sa mère? Ne devait-il pas penser, du reste, que Madeleine lui était inconnue? Il avoua donc que son ardeur au travail, que son génie, que tout cela, depuis une année, n'avait qu'un but, celui d'obtenir la main de Madeleine!

Décide qu'un cahier des charges sera dressé par l'administration pour la mise en adjudication immédiate des travaux, lesquels seront payables en cinq années, à partir de 1879.

Par 15 voix contre 10, une abstention.

Adopte les conclusions du rapport présenté par la Commission des finances et des grands travaux, tendant à l'achèvement de la promenade publique de Barbicourt.

Sur le rapport de la Commission de la voirie, persiste à demander la déclaration d'utilité publique du prolongement du Boulevard et du quai de Dunkerque, et réfute les oppositions qui se sont produites à l'enquête.

Vote un crédit de 26,000 francs pour améliorer les abords du pont du canal, sur la route départementale n° 14, à partir de la rue de la Guinguette jusqu'à l'établissement de M. A. Morel.

Approuve la réception définitive des travaux de pavage et d'aqueduc, rue d'Alsace.

Persiste à demander la déclaration d'utilité publique des travaux d'élargissement et d'établissement de la rue Charles-Quint sous la réserve que la ville sera indemne de tous frais et indemnités quelconques.

Sur la proposition de M. Achille Scrépel, le Conseil vote un crédit de 5,000 francs pour les fêtes des 4 et 5 août prochains et désigne une commission pour leur organisation MM. Pipo, Delétoile et Buisson sont nommés membres de la commission.

Le Secrétaire, J. QUINZ.

Le service pour Mgr Dubar, évêque de Canache, vicaire apostolique du Tchéli (Sud-Est) a été célébré ce matin à Notre-Dame. Tout Roubaix était représenté à cette importante cérémonie; on avait voulu donner un respectueux souvenir à la mémoire du prélat vénéré, mort loin des siens, loin de sa patrie, victime de son dévouement et de sa charité, en même temps qu'on apportait un témoignage de douloureuse sympathie à une famille justement honorée.

Le catafalque s'élevait sous un dôme, au milieu du chœur, tendu de draperies noires et blanches; les armes de l'évêque de Canache ressortaient sur fond noir.

Mgr l'évêque de Lydda officiait. Après l'évangile, Sa Grandeur est montée en chaire et a prononcé l'éloge funèbre de Mgr Edouard Dubar; le coadjuteur du cardinal-archevêque de Cambrai a développé cette parole de l'Évangile, si touchante, si magnifique dans sa simplicité et qui trouvait ici sa saisissante application: « Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. » Ce fut au milieu d'une émotion dont aucun des assistants ne put se défendre, que Mgr de Lydda retraça devant son immense auditoire la vie et la mort de l'évêque-missionnaire. Nous espérons pouvoir publier dans quelques jours cette oraison funèbre, fort belle et remplie des pensées les plus élevées.

L'offrande, qui se faisait à la fois près de l'autel et à l'entrée du chœur, s'est prolongée jusque près de midi et demi.

Les diverses institutions religieuses de la ville étaient présentes. La *Grande Harmonie*, dont Mgr Dubar fit partie, avait demandé et obtenu de M. le maire l'autorisation d'assister à la cérémonie.

M. Louis-Alphonse Denis, frère Christianus, des petits frères de Marie est nommé instituteur public à Roncq, hameau du Blanc-Four, emploi nouveau.

On lit dans le *Propagateur* :

Nous apprenons avec une douleur qui sera partagée certainement par

perdu!

Pauvre mère Jeanne! encore quelques mois, et Arthur n'ignorera plus rien... Oh! ce fut un terrible jour pour la mère Jeanne! Arthur précédaient avait perdu... presque tout perdu! Le mal qui le minait sourdement arrivait à son paroxysme.

La perte de Madeleine, c'était la dernière étoile de son ciel qui tombait, c'était sa suprême espérance brisée sans retour.

Oh! s'écria-t-il avec un farouche éclat de désespoir, oh! le jour où elle sera femme, je cesserai de vivre!

— Arthur!... cria la mère Jeanne. Et se jetant à ses pieds et se traitant à ses genoux, elle voulait lui apprendre enfin toute la vérité.

— Le me dites pas cela! interrompit follement le jeune homme; ne me dites pas, cela, Madame ou je vous maudrai! car si vous m'avez laissé dans le bercail du pauvre, j'aurais eu l'énergie du travail, le stimulant de la pauvreté, l'ambition de l'avenir... Je serais heureux aujourd'hui... je serais le bien-aimé de Madeleine!

A partir de ce jour, Arthur évitait celle qu'il savait être sa mère.

Ce fut, ce devait être la punition de la mère Jeanne. De loin, à l'écart, elle assistait à l'agonie physique et morale de son fils, dont la ruine achevait de se consumer, dont l'existence désolée avait ses jours comptés.

La mort évidemment rôdait autour de

tous les habitants de la ville que la santé du vénérable doyen de St-Maurice, M. l'abbé Lecomte, donne en ce moment de vives inquiétudes.

Souffrant depuis quelque temps de fortes oppressions, M. le doyen a voulu ce matin recevoir les derniers sacrements, quoique son état n'ait pas empiré.

Par arrêté de M. le préfet, l'adjoint au maire de Bruille est suspendu de ses fonctions pour un mois pour avoir contrevenu à une instruction ministérielle et préfectorale réclamant la neutralité des maires et adjoints.

On sait que M. Edouard Cambier, homme de lettres, officier démissionnaire, se proposait de faire dimanche soir à l'Hôtel-de-ville, une conférence sur le siège de Belfort. La *Grande-Harmonie* devait, sur l'invitation de l'administration, donner un concert à l'issue de cette conférence.

La conférence et le concert n'ont pas eu lieu: un seul auditeur payant s'est, nous assure-t-on, présenté au contrôle.

Un commencement d'incendie a éclaté, ce matin, dans la maison de M. Achille Nocoquet, épicière, rue de Tourcoing. Le feu avait pris naissance dans le grenier et a pu être promptement éteint.

Les pertes sont insignifiantes.

Un fait grave s'est passé hier à Leers-France. Un homme dont on n'a encore pu établir l'identité, a été assailli, vers dix heures du soir, par deux Belges demeurant à Roubaix, qui s'étaient dissimulés près du pont de Grimmonpont. Cet homme a essayé de se défendre, mais il a été bientôt accablé sous les coups. Il a reçu à la tête une blessure qu'un médecin a jugée assez grave pour ne pas permettre son transfert à Roubaix où il demeure.

Les auteurs de cette agression sont connus. Ils ont été arrêtés ce matin. Ils se nomment François Dhal, teinturier, âgé de 22 ans et Charles Martens, 43 ans et exerçant la même profession que son complice.

Une capture importante a été faite hier matin, à six heures, par un agent de police, dans les circonstances suivantes :

L'agent se tenait près de sa demeure, rue Jacquart prolongée, lorsqu'il vit venir à lui trois hommes porteurs de paquets et qu'il reconnut aussitôt pour être des fraudeurs de profession. L'agent n'étant pas revêtu de sa tunique et n'exalta nullement la méfiance des fraudeurs qui passèrent près de lui et lui avouèrent que la charge qu'ils portaient se composait de tabac étranger dont ils s'étaient approvisionnés à la frontière. La conduite de l'agent était toute tracée: il s'empara de l'un des fraudeurs et le maintint solidement malgré les efforts de celui-ci pour se dégauger; ce que voyant, les autres jetèrent leurs charges et prirent la fuite. Mais celui que l'agent avait appréhendé et qui paraissait être le chef de la bande, gourmanda les fuyards, « Lâchez, leur dit-il, vous fuyez devant un seul homme! » et ce disant, il chercha, mais inutilement, à terrasser l'agent. Les fraudeurs firent alors volte-face et s'efforcèrent de délivrer leur camarade; mais des voisins vinrent au secours de l'agent et les fraudeurs prirent de nouveau la fuite.

L'individu arrêté se nomme Louis D... Il est âgé de 23 ans et demeure au fort Demessine. Les ballots capturés contenaient soixante-sept kilogrammes de tabac belge.

L'agent dont nous avons parlé plus haut a été, hier soir, place Nadaud, où il était de service, l'objet d'injures de

la maison. Aussi la mère Jeanne s'était-elle dit avec une sombre résolution :

— Je ne bougerai plus d'ici, je veille sur ses jours; j'en réponds à Dieu!

Il y eut un jour cependant où la mère Jeanne fut bien obligée de sortir. C'était la grande fête de l'exposition universelle. Jacques le fabricant, M. Jacques, venait d'obtenir la grande d'honneur... M. Jacques était décoré.

Il fallait bien que maman fût là, en robe de soie, et un beau bonnet à rubans! Quand elle vit son second fils traverser triomphalement l'immense arène, quand elle entendit retentir son nom que saluait l'Europe entière, quand une voix qui dominait toutes les voix proclama que c'était encore un simple artisan arrivé par le travail, oh! pour un instant, la mère Jeanne oublia toutes ses douleurs et fut fière.

Mais voici qu'on l'enferme de nouveau, toujours en grande toilette, toujours au milieu d'une grande foule et d'un grand bruit. Elle se trouve sur un balcon tapissé de drapeaux et de banderoles. C'est le balcon de la fabrique de Jacques! Il donne sur le boulevard, où vont défiler des phalanges héroïques. C'est le retour de l'armée d'Orient. Oh! vous vous en souvenez tous, n'est-ce pas, de cette sublime journée nationale? Pas une main qui n'applaudisse, pas un cœur qui ne batte, pas un œil qui ne soit humide, pas une voix qui ne crie bravo! à ces glorieux enfants de la patrie qui reviennent de si loin et qui ont tant combattu, tant souffert, et qui res-

la part d'un certain sieur D..., qui a qualifié de lâche l'arrestation opérée le matin. L'agent a répondu à ces injures en empoignant D..., et le conduisant aussitôt au dépôt de sûreté.

Romain Lootens mécanicien, domicilié rue des Longnes-Haies, ne marchant pas. Quand une chose lui convient, il trouve plus simple de s'en emparer. C'est pourquoi la police, qui n'entend rien à cette façon d'acheter l'arrêté, hier, nanti de deux paquets et de deux mouchoirs de poche, (histoire d'en changer de temps à autre) déroba à la vanter de M. Delambre-Longuepée.

Le chef de la stroté a causé, hier encore, une désagréable surprise à Jean-Baptiste K... en temps ordinaire, marchand de marée et en temps de ducasse détenteur de jeux de hasard qu'il ne craint pas d'installer sur la voie publique. Seulement pour sauver les apparences et donner le contre aux agents assez indiscrets pour mettre le nez « dans ses petites affaires » Jean-Baptiste K... expose dans sa boutique plusieurs paquets de cigares que les joueurs sont toujours censés vouloir gagner, tandis qu'en réalité, il s'agit toujours de sommes, parfois assez importantes. Hier il exploitait ce genre d'industrie qu'il interdit l'article 600 du règlement de police municipale lorsqu'il a été surpris par le chef de la stroté au moment où il remettait à des joueurs différentes sommes par eux gagnées. Le jeu a été confisqué et Jean-Baptiste K... a été l'objet d'un procès-verbal.

La tranquillité a été troublée hier, rue de Tourcoing, par une scène de scandale dont l'auteur Henri L... peut aujourd'hui, tout à son aise, réfléchir, en prison, sur les multiples inconvénients de l'ivresse surtout lorsque cette ivresse, produit de libations alcooliques, donne des idées tout-à-fait sanguinaires. Henri L... était donc ivre hier, lorsque l'idée lui prit de pénétrer dans le domicile des époux P... de saisir leur fils et de le frapper à outrance. Effrayée, M^{me} P... a appelé au secours et un agent dont on avait demandé l'assistance a conduit l'ivrogne au violon.

A la profession de marchand de poissons rouges, Henri C... de Lannoy joint celle de dévaliseur de comptoirs. Il se présentait hier chez un pharmacien de la Grand'Rue et traitait avec lui pour la vente d'un certain nombre de poissons. Le marché fut conclu et pendant que le pharmacien était allé dans une salle voisine pour y déposer les poissons, Henri C... s'approcha du comptoir, ouvrit le tiroir et enleva cinq pièces de cinq francs en argent. Mais le voleur n'avait pas agi si précipitamment qu'il n'eût été vu opérant sa manœuvre, il fut retenu dans le magasin, pendant que l'on mettait un agent au courant de ce qui venait de se passer. Henri C... est en ce moment sous les verrous.

On a amené hier au dépôt de sûreté un ouvrier cisailleur, Ernest B... Agé de 24 ans. Ce malheureux avait été trouvé couché sur un trottoir dans la rue du Château. Il a déclaré être sans ressources et avoir, depuis huit jours, couché à la belle étoile. Ernest B... n'était porteur d'aucun papier.

Un accident est arrivé ce matin, rue de la Capellerie à Tourcoing.

Un jeune ouvrier qui travaillait aux démolitions de cette rue pour le prolongement de la rue Nationale, est tombé d'un échafaudage et s'est cassé la jambe.

Il a été transporté de suite à l'hôpital.

Un hangar situé dans le jardin de M. Davilier fils, rue du Tilleul, à Tourcoing, a été la proie des flammes.

plendissent si fièrement aujourd'hui sous l'auréole de la victoire.

Mais quel est donc, là-bas, sur ce cheval cabré, sous cette avalanche de couronnes... quel est donc cet officier supérieur dont le bras est encore en écharpe, et qui, d'un air si magnifiquement trouper, sourit à l'invasion des gamins enthousiastes qui grimpent à lui pour saisir à son sabre une couronne de plus? Eh! parbleu! c'est le général François.

Encore un qui vient d'arriver au sommet rien que par lui-même et sans le secours de l'argent!

Oh! mère Jeanne... mère Jeanne!... sans la fatidique pensée de certaine nuit, sans le remords qui, malgré tout l'assise, de ses crantes, oh! comme tu serais glorieusement heureuse aujourd'hui... entre les deux fils triomphants, entre le grand industriel et le vaillant général, qui, loin de rougir de leur mère, la ramènent orgueilleusement aux yeux de leur fortune et de leur gloire.

Et puis nouvelle surprise!... à la fabrique on retrouve le petit frère Bernard. Il vient d'avoir le grand prix de Rome... il rayonne de bonheur à côté de Madeleine... il a la main dans sa main... c'est le jour du mariage!

A cette vue la mère Jeanne se souvient soudainement d'Arthur, qui doit tout savoir maintenant. Elle s'élança au dehors, inquiète, éperdue... elle arrive en courant à l'hôtel Durantais... sans s'arrêter, elle traverse plusieurs salles que

le hangar était heureusement situé au centre du jardin et contre un mur d'enceinte: le feu n'a pu se propager.

Il n'y avait que 3 paniers remplis de torchons gras dans ce hangar.

Les pertes sont insignifiantes: une trentaine de francs.

Si l'on en croit plusieurs journaux parisiens, l'ouverture de la chasse dans la zone du Nord serait fixée au dimanche 1^{er} septembre.

On annonce l'arrivée prochaine, Lille, du magnétiseur Donato.

Un colombophile fera peut-être son profit de la petite note suivante :

Un pigeon voyageur a été recueilli à Croisette depuis samedi 13 juillet.

Il porte trois inscriptions en rouge sur la cinquième plume de l'aile gauche : Vers l'extrémité de la plume, un cachet forme elliptique avec un mot qui semble être empereur; 2° en travers, les lettres majuscules Y E Q; 3° en longueur, le numéro 91 en gros chiffres.

Sur la cinquième plume, aile droite, il y a un timbre noir portant à la partie supérieure le mot A. Dethler et à la partie inférieure un mot commençant par Ch. et, dans le corps du mot, les lettres *cler*.

Les plumes des ailes sont blanches. Peut adresser les réclamations à M. L. Godin, instituteur à Croisette.

Un train de plaisir pour Dunkerque aura lieu le dimanche 28 juillet 1878 :

Départ de Tourcoing : 6 h. 55 du matin, de Roubaix, 7 h. 02. Arrivée à Dunkerque : 9 h. 55 du matin.

Départ de Dunkerque : 8 h. 35 du soir. Arrivée à Roubaix : 11 h. 35; à Tourcoing : 11 h. 44 du soir.

Prix des places aller et retour : 5 fr. 50 en 2^e classe, 4 fr. 50 en 3^e classe.

La Compagnie du chemin de fer du Nord organise pour Paris, un train de plaisir avec séjour d'une journée, à Paris :

Arrivée le matin, départ le soir. Aller : Départ de Tourcoing le samedi 27 juillet, à 10 h. 17 soir, de Roubaix, à 10 h. 23.

Arrivée à Paris le dimanche, à 5 h. 55 du matin.

Retour : Départ de Paris, nuit du dimanche au lundi 28/29 juillet, à minuit 15.

Arrivée à Roubaix à 8 h. 35; à Tourcoing le lundi 29 juillet, à 8 h. 41 matin.

Prix des places, aller et retour : 22 fr. en 2^e classe, 17 fr. en 3^e classe.

Les voyageurs sont prévenus que les prix des billets de train de plaisir comprennent le prix d'un ticket d'entrée à l'Exposition, qui leur sera délivré, à l'arrivée à la gare de Paris, en échange de leur coupon d'aller.

Le nombre des billets est limité : le public est donc invité à se les procurer à l'avance. L'émission sera terminée samedi matin.

Ephémérides Roubaisiennes

22 JUILLET 1423. — Les lettres patentes du duc Philippe-le-Bon qui unissent et incorporent au fief de Roubaix la pairie de Longueval. Cette pairie était entièrement située dans l'enceinte de la ville de Lille et consistait en l'hôtel de Roubaix, rue Basse et en rentes justiciables assises sur plusieurs héritages qui en relevaient.

TH. LEVRAIDAN.

Ephémérides Tourquennoises

22 juillet 1791. — Naissance à Lille de M. Brun-Lavainne, littérateur polygraphe, mort à Roubaix, en 1875.

Brun-Lavainne est une de ces figures originales qui méritent d'entrer dans

les réponses de Binaut leur ont paru nécessaire son arrestation préventive.

Binaut demanda à aller chez lui pour chercher des effets avant de se rendre en prison. Deux gendarmes partirent l'accompagner, tranquillement et de bonne foi sans lui mettre ni entraves ni menottes.

Tout à coup Binaut sauta par dessus une haie et prit du large. Un des gendarmes eut la présence de courir à ses fontes et de tirer en l'air un coup de pistolet. Les habitants sortirent immédiatement de leurs maisons, et ont poursuivi Binaut, qui fut bientôt rattrapé.

— On n'a pas oublié la catastrophe arrivée l'hiver dernier à un train de voyageurs, non loin de la Beuze-Borne.

Dans son audience du 18 juillet, le tribunal civil, statuant sur les demandes en dommages et intérêts introduites par les victimes ou les héritiers, a condamné la Compagnie du chemin de fer du Nord à payer les indemnités suivantes :

Mme Maillard, 3,000 francs. Mme Jacquemard, 1,000 francs. M. Tanchon pour sa pupille, 3,000 francs. La veuve et les héritiers de M. Joly, d'Anzin, 50,000 francs, plus pour la veuve, une rente viagère de 1,800 fr. et 20,000 fr. pour les enfants. M. Benveny, 15,000 fr. M. Pintiaux fils, au faubourg de Paris, 15,000 fr. Mme veuve Delatre et son fils, 5,000 fr. plus une rente viagère de 800 fr. pour la veuve, et une rente viagère de 600 fr. à l'enfant.

État-Civil de Tourcoing.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 20 juillet. — Rosalie-Julie Thibaut, rue de Paris. — Edouard-Louis Vincent, rue des Coulons. — Victor Florin, Marière. — Ferdinand Voreux Brun-Pain. — Ernestine Dengremont, rue des Coulons. — Marie Bouche, rue des Bons-Enfants. — Georges Bilet, rue des Postiers. — Elisa Lecoutre, Cr.-St-Rouge. — Madeleine Houplere, rue des Coulons. — Marthe-Maria Demeyere, Blanc-Sea.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 20 juillet. — Ange Vermeulen, 61 ans, époux de Rosalie-Françoise Dubas, Phalempin. — Bruno Kesteloot, 77 ans 5 mois, veuf de Adèle D'haule, Hospice général, rue d'Harvè, — Ernest-Julien Ducoqulombier, 1 jour, Crép.-Rouge.

le panthéon des hommes connus par leurs actions ou par leurs œuvres. Il appartient à cette classe de travailleurs obscurs, mais vaillants, mais infatigables, qu'on peut appeler le peuple dans la République des Lettres. Malgré ses efforts, malgré ses travaux, malgré son talent très-réel, il ne put jamais s'allier au premier rang, faire bande avec les coryphées, être du conseil des chefs. Pourquoi? Nous l'ignorons, ou plutôt nous n'en trouvons qu'une seule cause: les vicissitudes des événements qui jettent toujours Brun-Lavainne dans des milieux peu favorables à son évolution d'homme de lettres. Combien son histoire, longue en luttant de tous genres et tenaces, renfermée de tentatives pour se placer, pour se lancer comme on dit aujourd'hui; mais qui toujours avortèrent.

Brun-Lavainne se rattache à l'histoire de Tourcoing d'une manière très-intime. Il fut appelé dans cette ville, en 1843, pour diriger la *Musique Municipale*; il la réorganisa sur de solides bases et en fit un des premiers orchestres du département. En 1848, il fut sous-lieutenant de la garde nationale et fit partie des 23 volontaires tourquennois envoyés à Paris lors de l'insurrection de juin. Il occupa en outre, le poste de secrétaire de la Chambre consultative de Tourcoing; on lui en doit plusieurs brochures d'économie politique et industrielle. Après 5 ans de travaux fructueux, à Tourcoing, il quitta notre ville pour aller résider à Paris, le 30 octobre 1848.

Brun-Lavainne a publié dans la *Revue du Nord* trois articles sur Tourcoing, avec deux gravures représentant le château du Bailli et l'église St-Christophe. L'*Indicateur de Tourcoing* contient aussi beaucoup d'articles de lui, écrits pendant sa période d'habitation parmi nous.

Une esquisse biographique sur Brun-Lavainne par M. J. Jenniaux, membre de la *Société d'Emulation* de Roubaix, a paru l'année dernière dans le *Journal de Roubaix*. C'est une étude de caractère assez fouillée et spirituellement écrite.

G. B.

ERRATA DANS L'ÉPHÉMÉRIDE D'HIER. — 17^e ligne: « chapellerie » mettre « chapellenie ». — 32^e ligne: « prémises » mettre « prémices ». — 38^e ligne: « chapellenie » mettre « chapellenie ».

— Avant-hier, un déplorable accident est arrivé à Rosendael, près Dunkerque. Un jeune homme de 18 ans, tailleur de pierres, est tombé du haut de la petite église de construction dans les dunes, et s'est brisé la colonne vertébrale.

Il est mort le lendemain au milieu d'horribles souffrances.

— Un heureux habitant de la ville d'Armentières, M. Henri Boisson comptable, vient de gagner le gros lot de 200,000 fr. au tirage des obligations de la ville de Paris, emprunt 1869.

— M. le procureur de la République rappelle à *mirumina* entre les cinq mineurs et le coronier Lefebvre, de Dourges, commandés récemment à diverses peines d'emprisonnement par le tribunal de Douai, pour excitation à la grève.

— Le joli trois-mâts-barge *Ariad*, de Cherbourg, a coulé, par suite d'un abordage, dans son voyage de Calais à Sunderland. L'équipage a été recueilli par le *Marchand Pelissier* et débarqué dans la baie de Dantzick, le 12 juillet.

— Le dernier des postillons pensionnés de l'Etat, dans le nord de la France, M. Louis Ledoux, vient de mourir à Douai, à l'âge de 81 ans. M. Louis Ledoux avait été nommé vers 1843. Il avait été courrier d'Etat au siège d'Anvers, et comme postillon avait conduit Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe et tous les membres de sa famille.

— Un incendie qui éclata le 3 juillet avait très-vivement ému la population d'Heulandcourt: c'était, en effet, le sixième sinistre de la même nature dans cette commune depuis un an.

Le procureur de la République et M. le juge d'instruction de Péronne, accompagnés de la gendarmerie de Roisel, se sont transportés à Heulandcourt et ont procédé, dans la salle de la mairie, à l'interrogatoire d'un